



Surfacturation abusive pour une location de voiture

Par **nschoub**, le **17/09/2008** à **16:08**

Nous avons loué auprès du site AVIS.FR une voiture aux états unis. L'agence de départ était Salt lake city et l'agence de retour était Los Angeles. Le montant de la location a été payé d'avance le 30 avril 2008.

Sur le contrat en français il était écrit que les frais de restitution dans une autre agence étaient compris.

A notre arrivée à Salt lake city le 1er août, on nous a informés que des frais supplémentaires seraient appliqués car le véhicule n'était pas restitué à l'agence de départ. La personne ne lisant pas le français elle nous a rassurés en nous certifiant que son manager nous contacterait lors de notre séjour.

A notre arrivée à Los angeles le 17 août pas de nouvelles du manager et nous n'avions pas réussi à joindre de notre côté. Rien n'avait été résolu et notre carte bleue a été automatiquement débitée car ils en avaient fait une empreinte au moment de la prise en charge du véhicule.

A Los angeles, ils nous ont conseillé de prendre contact avec l'agence française.

J'ai contacté l'agence de France qui ne comprenait pas ce qui s'était passé et a demandé une justification auprès de l'agence de Salt Lake City. J'ai reçu un courrier me notifiant que ces frais se justifiaient car notre véhicule avait été rendu dans une autre agence mais cette restitution fait partie du contrat initial. Il n'y a eu aucun changement de déclaration d'agence de retour entre le moment du contrat et nos vacances effectives.

Quelles démarches puis-je faire pour réclamer le remboursement de ces frais abusivement débités sur mon compte ?

Merci d'avance